



LES VALEURS  
DU CONCOURS **p.1**

PAROLES  
D'ÉLEVEURS **p.2**

PRAIRIES, PARCOURS  
ET ÉCONOMIE **p.4**

LES LAURÉATS  
2016 **p.6**

LE CONCOURS  
DES JEUNES JURÉS **p.8**

LES ÉLEVEURS VALORISENT  
LE CONCOURS **p.10**

# CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES **PRAIRIES & PARCOURS**

Partager le regard sur les prairies de fauche  
et les pâturages riches en espèces

**Édition 2018**

LES ÉLEVEURS  
TÉMOIGNENT DE L'INTÉRÊT  
ÉCONOMIQUE DE LEURS  
PRAIRIES

Propriétaires :

Concours organisé par :



En partenariat avec :





LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE  
DES PRAIRIES FLEURIES RENOMMÉ

# CONCOURS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES ET PARCOURS



**Stéphane TRAVERT**  
Ministre de l'Agriculture  
et de l'Alimentation



Depuis 2014, le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries est un des leviers mis en place pour construire et développer la dynamique des territoires, en écho avec les mesures agro-environnementales et climatiques, et créer les liens entre ses différents acteurs. Cette année, pour l'édition 2019, le concours change de nom et devient le Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques : Prairies et Parcours.

Les pratiques des éleveurs et leur savoir-faire sont au cœur d'une dynamique vertueuse à l'échelle de l'exploitation et des territoires. Le concours récompense tous les ans celles et ceux qui valorisent et améliorent la qualité de leurs surfaces prairiales et pastorales. La grande diversité floristique des prairies naturelles, articulation entre la production agricole et la biodiversité, s'allie à des effets réels sur l'environnement, mais aussi sur l'économie de l'exploitation : bon rendement, qualité du fourrage et de la production, ajoutés à la préservation de la biodiversité, sont des effets régulièrement observés par les participants.

**Je formule le souhait que ce concours, par les dialogues riches et constructifs qu'il génère, reste l'occasion de favoriser les échanges de points de vue et de mettre en évidence le rôle positif des éleveurs et de l'élevage. »**



**Jean-Luc Poulain**  
Président du Centre national  
des expositions et concours  
agricoles



Le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries est, depuis 2014, un formidable « tisseur » de liens entre les acteurs impliqués dans la gestion des territoires, qu'ils soient spécialistes de l'élevage, botanistes, écologues, gestionnaires des parcs régionaux et nationaux ou élus municipaux et intercommunaux.

Par la transversalité des compétences qu'il mobilise, par son ancrage dans l'économie des territoires, par son engagement responsable, l'activité d'élevage offre un support sans équivalent pour partager les bonnes pratiques et améliorer collectivement le lien direct entre la qualité des fourrages issus des prairies naturelles de fauche et de pâture et, la qualité des produits animaux qui en sont issus.

Dernier né de la grande famille du Concours Général Agricole aux côtés du Concours des Animaux reproducteurs (3 000 animaux en concours en 2018), des Concours des Produits et des Vins (22 000 en 2018) et des Concours dédiés aux Jeunes de l'enseignement agricole et hôtelier (11 000 jeunes en 2018), le Concours des Prairies Fleuries s'inscrit dans la mission commune visant à encourager les éleveurs dans l'innovation et dans l'amélioration continue de leurs pratiques pour produire des biens alimentaires de qualité, tout en préservant la biodiversité.

Pour l'édition 2019, le concours changera de nom pour devenir le Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques : Prairies et Parcours.

**Je suis persuadé que ce évolution de nom participera aussi à une meilleure compréhension de sa vocation et de ses valeurs, permettant d'entraîner dans sa dynamique, de nouveaux territoires et partenaires et à mobiliser de nombreux éleveurs. »**

Avec le soutien  
financier de :



Ce dossier a été coordonné et rédigé par : Élodie CHAUVET, (Chambres d'agriculture France).

Avec la participation rédactionnelle de : Véronique BOUSSOU (AFB), François DEHONDT (AFB), Isaline EUGENE (CIA Doubs Territoire de Belfort), Julie GARET (MAA), Cécile GUILLAUMIN (Conseil Départemental Territoire de Belfort), Véronique IZARN (Lycée agricole de Digne Carnejane), Lise KOSMALA (Montpellier SupAgro), Bruno LAFAGE (AFB), Maryse LORIMIER et Diane-Marie LUBAC (Vesoul Agrocampus), Philippe MESTELAN (Scopela), Thierry MOUGEY (FPNRF), Cécile PINSART (Scopela).

Mise en page : Agence Linéal - 19 rue de Roubaix - 59000 Lille

Impression : IME by estimprim - 6 Z.A Crayé 25110 Autchaux





## Bernard DEVIC

Président du comité national d'organisation du concours, Maire de Caves (Aude) et président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.



On trouve, sur l'ensemble du territoire français, des prairies qui sont l'objet du concours : des prairies humides, des pelouses sèches, des tourbières, des landes, des prairies ou parcours de moyenne ou haute montagne, etc. Chaque région de France en possède ! Le Concours Général Agricole met à l'honneur ces prairies naturelles, « permanentes » (selon le vocabulaire de la Politique agricole commune), appelées communément « prairies fleuries », qui ont une vocation agronomique et donc de production mais qui, en même temps, développent de la biodiversité, bref des prairies ayant un bon « équilibre agro-écologique ». En organisant au niveau national et en développant le concours, l'objectif du comité national d'organisation est de montrer aux consommateurs mais également aux agriculteurs eux-mêmes qu'il est possible de produire un fourrage en quantité (foin ou herbe pâturée), dont l'impact est positif sur la qualité du lait ou de la viande, du fait de sa biodiversité. Ces « prairies fleuries » permettent aussi la production d'un miel de qualité. Pour toutes ces raisons, le concours témoigne de pratiques à faire connaître, reconnaître et transmettre !

Le concours s'organise en deux temps. D'abord localement, où des animateurs de territoires organisent la compétition avec l'aide d'un jury local. Les différents lauréats locaux candidatent ensuite pour des prix nationaux remis au Salon international de l'agriculture. Lors de la phase locale du concours, les échanges sont multiples entre professionnels de l'agriculture, apiculteurs, écologues, élus locaux, acteurs touristiques... et permettent d'apporter de la connaissance (valeurs des prairies, variétés et types d'espèces présentes...), d'identifier les savoir-faire et construire une expérience commune autour des prairies naturelles. Pour cela, le concours est un outil de valorisation, démontrant l'importance du maintien de ces prairies non seulement dans leur rôle économique mais aussi environnemental. Les expériences montrent l'utilité du concours dans les territoires : mobiliser à travers le jury, des expertises et des regards transversaux sur les prairies et les partager avec les agriculteurs. Merci à tous les agriculteurs, structures organisatrices et jurys locaux qui chaque année, sont nombreux à s'impliquer dans le concours !



© JF Lami-CD90



# LES VALEURS PORTÉES PAR LE CONCOURS

## METTRE EN AVANT CEUX QUI PRODUISENT SUR DES PRAIRIES NATURELLES ET DES PARCOURS

Le concours permet la reconnaissance et la valorisation des pratiques et des savoir-faire qui témoignent d'un équilibre agro-écologique.

## VALORISER LES PRATIQUES AGRICOLES QUI S'APPUIENT SUR LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité observée dans les prairies naturelles et les parcours correspond à la richesse de la flore et de la faune régionales maintenue et gérée par les agriculteurs. Insectes, oiseaux, reptiles, batraciens et petits mammifères sont abondants dans ces milieux qui méritent donc toute notre attention. La diversité floristique observée témoigne aussi de l'importance de ces surfaces pour leur qualité écologique.

## FAIRE RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE DANS LES TERRITOIRES

Le concours met à l'honneur la diversité de l'élevage français. Les prairies ou les parcours trouvent leur place dans tous les systèmes d'élevage et sont appréciés par les éleveurs pour leur souplesse d'exploitation, l'appétence du fourrage ou encore leur apport pour la santé des animaux. Le concours veut favoriser l'appropriation conjointe de la notion d'équilibre agro-écologique des prairies et parcours par les acteurs des territoires.

## RELIER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PRAIRIES ET LA QUALITÉ DES PRODUITS

La richesse floristique des herbages agit sur les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits (viande, fromage, miel...). Elle contribue ainsi à une production agricole de qualité.

Le concours met à l'honneur le lien « qualité des prairies/qualité des produits » et favorise la promotion des produits des éleveurs récompensés.



© GIS-id64

## PROMOUVOIR LA NOTION DE RÉSULTAT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les exploitations mises en valeur via le concours représentent des systèmes agricoles multi-performants répondant aux enjeux actuels (sécurité alimentaire, production, biodiversité, eau, paysages...)

Le concours souhaite ainsi favoriser la reconnaissance et la prise en compte des pratiques existantes répondant aux objectifs agro-écologiques des politiques publiques. ●

# LES ENJEUX DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES ET PARCOURS

## Le regard de François DEHONDT

Directeur du Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés ; Membre du jury national du concours ; Membre pour l'AFB du Comité national d'organisation du concours.

« C'est tout naturellement que le réseau des onze conservatoires botaniques nationaux et de leurs 300 agents, avec leur mission d'expertise publique en botanique, a fourni des personnels aux jurys de nombreux concours et qu'il s'est mobilisé à travers sa Fédération pour son organisation nationale. J'ai moi-même eu cette chance dès 2008 avec les premiers concours organisés par le PNR du Haut-Jura et ai siégé dans 28 jurys.

Cette expérience s'avère extrêmement enrichissante. Elle permet aux écologues et aux agronomes de s'acculturer mutuellement et, grâce aux échanges avec les agriculteurs, de mieux comprendre les processus et les conditions d'une agro-écologie réussie.

Nos regards croisés avec les experts en agronomie nous amènent à constater que nos évaluations sont souvent en accord. L'opposition souvent faite, aussi bien par la profession que par nos pairs scientifiques, entre biodiversité et rendement agricole apparaît exagérée, pour peu qu'on fasse abstraction du seul critère quantitatif et qu'on y introduise une évaluation de la qualité du foin et des conditions dans lesquelles peut être menée l'exploitation, grâce à la compétence d'agriculteurs avisés. Par ailleurs, les prairies les plus originales, de mon point de vue de botaniste, sont souvent des prairies très sèches ou très humides, au rendement faible, mais elles ont leur place dans le parcours pastoral, grâce à leur précocité ou au contraire au foin tardif qu'elles procurent. »



© ADASEA-32

## Les prairies naturelles et les parcours : une complémentarité utile à l'élevage et à l'environnement

### LA DIVERSITÉ DES PRAIRIES ET PARCOURS EN FRANCE

L'utilisation des prairies et parcours, de par leur diversité et leur mode de gestion est très large, répondant ainsi à une grande diversité d'attentes des éleveurs. Les prairies peuvent être destinées aux fourrages, valorisées par le pâturage, combiner les deux systèmes ou encore avoir une utilisation principale variant d'une année sur l'autre.

Nous avons ainsi plusieurs fonctions pour un même contexte, ce qui répond à une nécessaire souplesse de gestion dans les systèmes d'élevage, à la fois laitiers et allaitants.

### UN MILIEU OÙ LA BIODIVERSITÉ EST PRÉSERVÉE

La diversité des contextes pédoclimatiques, des régimes de fauche, de pâturage et de fertilisation permettent à ces milieux d'offrir une grande diversité des espèces observées et créent des hau-

teurs d'herbe différentes qui sont autant d'habitats variés pour les petits insectes et animaux. Sous nos climats, les prairies permanentes (qui ne sont pas labourées depuis au moins 5 ans et qui représentent 8 millions d'hectares en France), sont les principaux réservoirs de biodiversité, grâce notamment à la présence des troupeaux en conduite extensive. De nombreux micro-organismes sont ainsi favorisés, et contribuent au maintien et au renouvellement des qualités agro-économiques des prairies.

### LA PRODUCTION D'UN FOURRAGE DE QUALITÉ

Le décalage des cycles des plantes et leur diversité offrent une alimentation équilibrée en minéraux et vitamines, stimulent l'appétit des animaux et relancent l'ingestion. Ces hautes valeurs alimentaires et nutritives se retrouvent dans les fourrages qui présentent une grande qualité.





## NOTATION DES PARCELLES

### L'ÉQUILIBRE AGRO-ÉCOLOGIQUE

L'équilibre agro-écologique est défini selon les qualités agronomiques et écologiques de la parcelle, la contribution de la diversité floristique à ces qualités et la capacité du mode d'exploitation agricole à les valoriser et à les renouveler.

Les jurys du concours évaluent la cohérence entre les propriétés agro-écologiques de la parcelle et son usage agricole. La méthode requiert des compétences dans les trois domaines suivants : agronomie/fourrage, écologie/botanique et apiculture/faune sauvage.

### L'ÉVALUATION DE LA PARCELLE

Elle repose sur une méthode d'observation simple avec des critères communs à tous les jurys, qui sont définis dans les « fiches de notation des parcelles » validées par l'INRA :

- 1/ Présentation du candidat et de la parcelle (Exploitation candidate
  - Parcelle engagée • Mode d'exploitation)
- 2/ Méthode d'identification des prairies et parcours (Liste nationale des plantes indicatrices de la diversité floristique)
- 3/ Notation des propriétés agro-écologiques (cf. schéma ci-dessus)
- 4/ Notation de la cohérence de l'usage agricole (pour l'exploitation et le territoire)
- 5/ Notation de la valeur paysagère ou patrimoniale ●

## Les pratiques valorisent les parcelles

**Témoignages d'éleveurs recueillis lors des remises des prix des concours 2015 et 2016 :**

« Ce qui m'a vraiment plu c'est d'apprendre les propriétés des plantes de notre parcelle. Le foin est un régal : quand on ouvre les bottes, on sait qu'il n'y aura pas de refus. »

**Thierry AURIOL**, lauréat 2016 du concours local du Haut Pilat.

« Notre système, avec une première fauche qui prépare le pâturage suivant, existe depuis plusieurs générations et je félicite le Concours Général Agricole de nous donner la chance de mettre en lumière ces productions qui jusqu'à aujourd'hui n'étaient pas trop valorisées. »

**Hugo DANANCHÉ**, lauréat 2016 du concours local du Val de Saône.

« La visite du jury a été un moment d'échange où j'ai appris beaucoup de choses par rapport aux espèces et aux plantes et à l'intérêt qu'on pouvait avoir à travailler ces prairies, ou à les utiliser du moins, plus que les travailler. »

**Philippe NICOLE**, lauréat 2016 du concours local Armorique et vallée de l'Elorn.

« J'évite de donner le foin en même temps que les céréales parce que mes bêtes ont tendance à les délaissier pour ce foin-là. C'est une différence d'appétence. Un dicton des éleveurs du piedmont qui transhumaient ici disait que l'herbe de ce coin-là valait les céréales. »

**Clément BELMER**, lauréat 2016 du concours local de la Vallée d'Ossau.

« Le concours m'encourage à préserver la flore en conservant un élevage qui tient la route. J'ai aussi des surfaces céréalières. Merci au botaniste. »

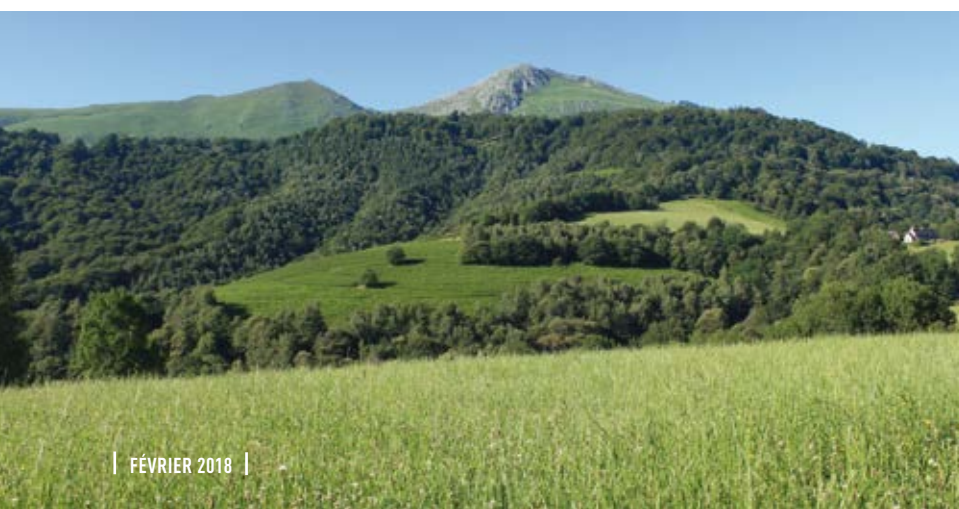
**Ferme LEFEBVRE**, lauréate 2015 du concours local du Val d'Authie.

« En faisant le concours, on parle de la productivité de ces prairies naturelles, on les revalorise et on enlève leur mauvaise image. »

**Stéphane QUIBLIER**, lauréat 2015 du concours local du Haut Pilat.

« L'intérêt du concours, est de valoriser l'élevage. Les voisins vont dire que ce sont des mauvaises herbes. J'avais demandé au jury ce qu'il fallait faire pour améliorer le rendement. Ils m'ont dit surtout de ne pas changer : ce que je fais coûte moins cher et c'est stable. »

**Pascal POULIQUEN**, lauréat 2015 du concours local Armorique et vallée de l'Elorn.





# PRAIRIES, PARCOURS ET ÉCONOMIE

## La stratégie des élevages basés sur la valorisation des prairies et des parcours



© P. Mestelan

### 4

Les prairies et les parcours diversifiés présentent des atouts pour la qualité des produits, l'autonomie des élevages ou pour sécuriser les chaînes d'alimentation face aux aléas climatiques. Ces surfaces trouvent d'ailleurs une place dans tous les types d'élevages et dans tous les contextes pédoclimatiques. Mais les éleveurs qui participent au concours des « prairies fleuries » témoignent également de leur importance économique et de la complexité des liens entre les choix techniques et socio-économiques. Voici quelques principes génériques qui se dégagent de l'expérience de ces éleveurs pour valoriser les prairies et les parcours dans la production.

### Une façon de repenser les objectifs, vers plus d'autonomie (décisionnelle, technique, alimentaire, économique)

La recherche d'un optimum de production dans le contexte de la ferme, plutôt qu'un maximum à tout prix, est visée, en portant un regard positif sur les milieux naturels. Il s'agit de produire en mobilisant davantage les qualités écologiques des milieux et en faisant moins appel à leur artificialisation pour nourrir les troupeaux. Les éleveurs y parviennent en raisonnant les investissements, les coûts de productions ou bien encore en adoptant des stratégies pour mieux valoriser les produits de la ferme ou pour retrouver leur autonomie décisionnelle. Le revenu dégagé par l'activité et les conditions de travail et de vie sont souvent alors jugés prioritaires.

Les éleveurs innovent sur leur ferme et ne cherchent pas forcément à reproduire un système ou des pratiques. Ils cherchent à s'adapter à la particularité de chaque contexte et progressent dans leurs objectifs et leurs pratiques.

La satisfaction dans le travail est une dimension décisive dans leur motivation pour valoriser ces surfaces.

### DES ÉLEVEURS QUI SAVENT METTRE EN COHÉRENCE LEURS CHOIX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LEURS CAPACITÉS À VALORISER DURABLEMENT LES PRAIRIES ET PARCOURS.

Les choix techniques dans un élevage sont conditionnés par le contexte socio-économique et à la fois l'influencent. Il faut reconnaître la spécificité et la complexité des réalités dans chaque ferme (humaines, matérielles, agronomiques, pédoclimatiques, foncières, sanitaires, territoriales, etc.). Les situations de chacun ne pourraient être ni représentatives, ni reproductibles telles des recettes ou modèles à imiter. Dans une optique de porter un regard positif sur les végétations naturelles, il s'agit d'essayer de comprendre comment les éleveurs définissent conjointement leurs objectifs stratégiques et techniques, en s'adaptant aux spécificités de leurs propres situations.



## Une volonté de valoriser l'herbe et la pâture, un regard attentif aux coûts de production et à l'environnement

L'augmentation de la part d'herbe et de pâturage dans l'alimentation des animaux est recherchée pour améliorer l'état sanitaire du troupeau, limiter les charges et rendre le travail plus souple (moins d'astreinte).

Généralement les éleveurs travaillent sur leurs coûts de production à travers la réduction des frais de mécanisations (broyage, aération du sol, sur-semis, labour, diminution du volume de foin à produire, fertilisation...), d'achats d'aliments, de fertilisants, de carburants, des frais d'élevage, etc. Ces réductions sont généralement favorables à l'environnement, ce qui est un but recherché.

Par contre, les éleveurs constatent parfois qu'ils sont susceptibles d'investir dans du matériel agricole pas toujours pertinent ou rentable dans leur contexte de production (broyeur, séchoir en grange, ensileuse, aérateur de prairie...).

## Valoriser la production

Les élevages en filière courte ou engagés dans des démarches collectives ont plus de marges de manœuvre technique et décisionnelle pour faire évoluer leur stratégie et ajuster leur conduite d'élevage. Ils sont notamment plus à même de penser leur production en centrant la réflexion

sur le revenu dégagé plutôt que sur les rendements. Les stratégies des exploitations sont généralement pensées en intégrant les aides de la PAC comme structurantes du revenu. Malgré tout, les choix stratégiques sur la production visent à dégager un revenu propre, en privilégiant des conditions de travail confortables et en cherchant à s'affranchir des aides.

## Un travail différent, plus humain

Les choix techniques impliquent une certaine organisation des tâches ou des travaux (pâturage, mécanisation, installation de points d'eau, travaux de clôture...). Ils ont donc des implications à la fois sur le temps, la qualité et l'organisation du travail. La limitation du temps de travail est souvent recherchée, de même que des solutions pour faire face à des pics de travail ou bien des besoins de vacances... Le temps d'observation, de réflexion, et d'organisation est mis en avant car il est indispensable pour suivre la conduite de l'élevage.

## Échanger ce n'est pas copier

Les dynamiques collectives aident les éleveurs à valoriser les milieux naturels. Le dialogue professionnel entre pairs, et l'observation fonctionnent pour diffuser les savoir-faire techniques et partager les résultats technico-économiques.



© P. Mestelan



© Jacques Thorette

L'entretien des prairies et des parcours contribue globalement à l'attractivité et aux attentes environnementales du territoire. Des partenariats et projets collectifs s'organisent autour de la valorisation des produits, de la gestion de l'eau, de la biodiversité, de l'ouverture des paysages, de la limitation des risques (incendies, avalanches...), du maintien du patrimoine, etc.

## Un modèle pour les jeunes

D'un point de vue pragmatique, l'expérience des éleveurs qui participent au concours pourrait inciter les futurs agriculteurs à s'intéresser davantage à ces modes de production et de vie. C'est d'ailleurs pour cela que le concours intéresse les lycées agricoles : il permet la rencontre des jeunes et des éleveurs sur le terrain, pour comprendre les conditions de production et les résultats obtenus. ●

Cécile PINSART, Philippe MESTELAN  
Scopela

**« L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE NE SERA TROUVÉ QUE PAR UNE PRÉSENCE D'AGRICULTEURS DANS CES MILIEUX HUMIDES. C'EST CELA QUE L'ON DOIT PRÉSERVER AVEC LA BIODIVERSITÉ ! »**

Témoignage d'un éleveur candidat en 2017 en basse vallée de la Slack



# L'EXCELLENCE AGRO-ÉCOLOGIQUE DES ÉLEVEURS RÉCOMPENSÉE AU SIA 2017



## Pierre-Yves MOTTE

Président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, du jury national du Concours Général Agricole des Prairies Fleuries (depuis 2011), et du conseil économique social et culturel du Parc National des Ecrins.

« Le concours met en avant les éleveurs qui, par leurs pratiques, valorisent et renouvellent la biodiversité sur leurs parcelles tout en ayant un système d'exploitation cohérent et efficient. De manière à affirmer davantage les enjeux techniques et économiques des prairies naturelles et des parcours dans l'élevage et les territoires, le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries change de nom en 2018 pour s'appeler « Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours ». Les objectifs restent de mettre en valeur et diffuser les pratiques qui s'appuient sur la biodiversité pour produire et récompenser par un prix d'excellence agro-écologique ceux qui les conduisent.

Comme le souligne le règlement national, le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche, non semés et riches en espèces, dites « prairies fleuries », afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux. »



© V.Boussou

## LA REMISE DES PRIX 2017

### Une reconnaissance pour les éleveurs, des échanges et des témoignages

La remise des prix est un moment essentiel du concours. Elle a lieu en présence de nombreux élus et des partenaires du concours. Les deux classes lauréates du concours jeune et les éleveurs lauréats des différentes catégories sont invités à venir chercher leurs prix : chèques, plaques, cadeaux des partenaires... C'est l'occasion pour chacun, éleveur, structure organisatrice, partenaire, d'évoquer son lien avec le concours, la diversité des exploitations mises en avant et les motivations personnelles et professionnelles. Et c'est aussi la reconnaissance aux yeux du

public, toujours nombreux, de la qualité de l'engagement des éleveurs et de l'apport de leurs pratiques.

L'édition 2016 du concours a concerné 42 territoires en France et 44 lauréats locaux. Le jury national a désigné parmi eux, les lauréats nationaux qui ont été récompensés le 2 mars 2017, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, en présence des Ministres Stéphane Le Foll et Barbara Pompili.

**ET LES LAURÉATS DU CONCOURS 2016 SONT...**



© PNR-Vercors

## PÂTURAGE (EXCLUSIF)

Lauréat :

**GAEC de Chauméane  
70 vaches allaitantes**

Territoire :

**Les sites Natura  
2000 occidentaux  
du PNR Vercors**

Concours organisé par :

**Parc naturel régional  
du Vercors**

L'avis du jury

*Pâturage extensif de 30 ha à proximité de l'exploitation, bien valorisé dans le système fourrager. L'utilisation sur une longue période de l'année couvre des besoins forts sur les animaux (mères suitées). Elle est favorisée par la souplesse d'exploitation liée à la diversité (mosaïque de milieux, broussailles). Le pâturage maîtrise l'envahissement des ligneux et maintient les milieux ouverts. Les pratiques répondent également aux enjeux de protection de l'eau (karst) et du patrimoine (muret, bâti, arbres remarquables, etc.).*





## PÂTURAGE (ET FAUCHE)

Lauréat :

**Florent Engrand**  
20 vaches allaitantes

Territoire :

**PNR des Caps**  
**et Marais d'Opale**

Concours organisé par :

**Parc naturel régional**  
**des Caps et Marais**  
**d'Opale**

L'avis du jury

*Parcelle de plus de 8 ha, riche en flore, qui témoigne de la volonté de l'éleveur de valoriser les prairies naturelles dans un contexte agricole où elles sont rares. Les pratiques de pâturage tournant avec un chargement assez fort permettent de nourrir des animaux sur une grande période, tout en maintenant une richesse botanique élevée.*

Lauréat :

**Jean-Paul Girard**  
37 vaches laitières

Territoire :

**Vallées de la Loue**  
**et du Lison**

Concours organisé par :

**Syndicat mixte**  
**de la Loue**

L'avis du jury

*La parcelle est une des dernières fauchées sur l'exploitation, mais, grâce à la diversité, le foin est de bonne qualité pour les vaches laitières. L'éleveur choisit de maintenir la fauche malgré la forte contrainte topographique, ce qui contribue à la présence d'une richesse floristique exceptionnelle (70 espèces).*



## FAUCHE (ET PÂTURAGE) PLAINE ET PIÉMONT / MOYEN



## FAUCHE (ET PÂTURAGE) PLAINE ET PIÉMONT / HUMIDE

Lauréat :

**EARL de la Croze**  
65 vaches allaitantes

Territoire :

**Val de Saône**

Concours organisé par :

**la Chambre**  
**d'agriculture**  
**de Côte d'Or**

L'avis du jury

*Grande prairie de fauche typique des vallées alluviales. Fauche décalée sur une partie de la parcelle pour s'adapter à la précocité de l'herbe, ce qui maintient aussi un couvert favorable aux oiseaux. Cohérence des pratiques agricoles pour valoriser la parcelle et favoriser l'expression de la biodiversité. La parcelle produit un foin en quantité et en qualité qui contribue à la recherche d'autonomie de l'exploitation.*

Lauréat :

**Bernard Philippot**  
38 vaches laitières

Territoire :

**Mézenc Gerbier**

Concours organisé par :

**Parc naturel régional**  
**des Monts d'Ardèche**

L'avis du jury

*Structure d'exploitation intéressante (petite ferme, lait, recherche d'autonomie, bio). Les pratiques sont cohérentes par rapport aux objectifs de l'éleveur et s'appuient sur la diversité. Bonne productivité (4t/ha en 1<sup>ère</sup> coupe). Apport de fumier tous les 2 ans, qui maintient la fertilité et le cortège floristique remarquable. La fauche tardive sur une grande surface assure une production de foin non négligeable pour les vaches laitières en bio. Pâturage des regains si repousses suffisantes. Elle permet aussi la réussite de la nidification de l'avifaune prairiale.*



## FAUCHE (ET PÂTURAGE) MONTAGNE OU HAUTE MONTAGNE



## TROPHÉE ABEILLE D'OR VALEUR MELLIFÈRE

Lauréat :

**Jean-Paul Girard**

Territoire :

**Vallées de la Loue**  
**et du Lison**

Concours organisé par :

**Syndicat mixte**  
**de la Loue**

L'avis du jury

*Parcelle de grande taille, à 400 m. d'altitude, en fauche tardive (fin juin!) avec une forte diversité floristique intrinsèque en plantes mellifères en particulier, dont des légumineuses pourvoyeuses de nectar (Sainfoin, trèfles, etc.). Une parcelle permettant certainement la production d'un miel de printemps de plaine ainsi qu'un bon hivernage des colonies.*



# PLACE AU CONCOURS JEUNES !

Le Concours des Jeunes jurés propose aux classes de l'enseignement agricole une déclinaison pédagogique du concours mené dans les territoires.

## Des concours organisés par les lycées agricoles

L'idée centrale de ce concours est de mettre les élèves ou les étudiants en situation de jury assurant localement le rôle des experts du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques des Prairies et Parcs. Chaque classe doit visiter au moins deux parcelles appartenant à deux exploitations agricoles volontaires. La ferme du lycée peut constituer une de ces exploitations, mais au moins une autre exploitation doit être mobilisée. À l'aide de fiches de notation permettant d'évaluer les propriétés agro-écologiques des prairies, les élèves déterminent ensemble la parcelle présentant le meilleur équilibre agro-écologique, puis restituent leur travail aux éleveurs.

Paris, où elles sont invitées à présenter leur travail.

## La professionnalisation des élèves

L'accent est mis sur la responsabilisation des élèves ; c'est leur concours, à eux de se l'approprier et de réaliser un travail complet et créatif.

Une déclinaison pédagogique des fiches de notation utilisées pour les éleveurs a été réalisée. Cette année, des films et des pièces de théâtre ont richement illustré les temps de restitutions aux agriculteurs, véritables temps d'échanges et de responsabilisation. Les enseignants sont ici invités à adopter une posture d'accompagnateur, afin de guider au mieux les élèves et leur apporter des notions théo-

## Des partenariats professionnels

Inscrits dans cette démarche d'accompagnement et de professionnalisation, les enseignants sollicitent très souvent des partenaires professionnels qui permettent d'enrichir le dispositif, tels que des organismes professionnels agricoles ou des associations environnementales ou de développement agricole. Ces rencontres permettent aux étudiants de mesurer l'étendue du dispositif au niveau national, de creuser certains aspects du concours et de se familiariser avec le contexte socio-professionnel.

## Le suivi et la formation des enseignants

L'animation nationale du concours est assurée par l'Institut d'éducation à l'agro-environnement de Florac, composante de Montpellier SupAgro. Les enseignants de tout le territoire national peuvent suivre une formation leur permettant de comprendre les rouages du concours et d'aborder les bases scientifiques de l'agro-écologie des prairies naturelles. Un suivi est ensuite mis en place afin de répondre aux besoins des enseignants et de travailler à l'amélioration continue de ce dispositif pédagogique passionnant pour les élèves et les enseignants. ●

Contact : **Lise KOSMALA**  
lise.kosmala@supagro.fr / 04 66 65 65 74



Dans un deuxième temps, les classes participantes envoient leur dossier au jury national qui analyse la qualité de la démarche menée par chaque jury jeunes et désigne celui qui a réalisé le meilleur travail. Les classes lauréates sont récompensées au Salon de l'agriculture à

Paris, en cas de besoin, mais en veillant à les laisser s'investir pleinement dans leur rôle d'experts. Ainsi, au-delà de la dynamique qu'apporte le concours lui-même, l'intérêt pédagogique en termes d'autonomie et d'appropriation des démarches agro-écologiques devient évident.

## ET LES LAURÉATS 2017 SONT :

- Niveau Secondaire : Classe de 1<sup>ère</sup> STAV de l'EPL de Vesoul.
- Niveau Études Supérieures : Classe de BTS PA du Lycée Agricole de Digne Carmejane.



## Du côté des enseignants, le concours est plus qu'un outil pédagogique.

« La participation à ce concours était une porte d'entrée pour sensibiliser les élèves à l'agro-écologie de manière pratique, avec l'aide de professionnels. Cela a permis un travail en pluridisciplinarité mobilisant à la fois nos deux disciplines (agronomie et biologie-écologie) et les expériences d'agriculteurs. Les élèves ont pu faire le lien entre les connaissances de cours et le terrain. Nous avons pu constater que chaque élève gagnait en autonomie et que ce travail permettait de valoriser des savoir-faire non mobilisés lors des cours. Certains élèves sont devenus moteurs d'un projet qui s'est inscrit dans le temps et a favorisé la cohésion de la classe. C'est un projet très enrichissant pour tous les participants, mais il ne faut pas négliger l'importance du temps indispensable à sa réalisation ».

**Maryse LORIMIER et Diane-Marie LUBAC,**  
enseignantes à Vesoul Agrocampus

« Ce qui m'intéresse dans ce concours, c'est de changer le point de vue de nos étudiants en BTS « productions animales » sur les prairies naturelles, trop souvent considérées comme surfaces non cultivables que l'on valorise comme on peut. Le concours est un moyen pour les étudiants de rencontrer des éleveurs, des techniciens de parcs, de chambres d'agriculture, d'un botaniste et dans notre cas d'un syndicat mixte de massif. C'est une excellente occasion de croiser les points de vue entre secteur agricole et secteur aménagement. Je constate chaque fois une grande bienveillance tant des éleveurs, dont le travail est reconnu, que des techniciens, envers les étudiants. Les étudiants se trouvent en situation professionnelle avec des professionnels, ce qui est à la fois formateur et valorisant pour eux. Ils sont notés sur la restitution de leur travail par binôme, chaque binôme réalisant l'ensemble de la démarche. Une discussion s'engage ensuite sur le choix d'un gagnant commun pour la classe. Il est possible d'évaluer beaucoup de choses sur un tel travail : apprentissage de la reconnaissance des plantes, compréhension du système de conduite du troupeau, du système fourrager et de la commercialisation, la capacité à travailler en groupe, la capacité à rendre compte de son travail, la capacité à faire entendre son point de vue et celle d'écouter les autres ! C'est un bon outil même si la plupart des étudiants trouvent compliqué de remplir



© Véronique Izarn

autant de fiches. Gagner le concours enfin, c'est la cerise sur le gâteau ! Aller parler de nos éleveurs, de notre territoire au salon de l'agriculture, est une grande fierté ! »

**Véronique IZARN,** enseignante en agronomie/phytotechnie,  
Lycée agricole de Digne Carmejane

## Pour les élèves, c'est déjà un pas dans la vie professionnelle...

« Ce qui m'a plu, c'est d'avoir la responsabilité de juger, on était à égalité avec des professionnels, ils avaient leur avis mais nous on a noté ce qu'on pensait. »

« Ce concours a été une expérience positive car il m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur ce que peuvent apporter les prairies à une exploitation et d'un territoire. »

**Lucas**

« Moi, travailler concrètement sur le terrain avec des éleveurs et comme un technicien, avec les mêmes documents à remplir, c'était bien... mais j'ai galéré ça fait beaucoup de fiches, c'est compliqué, il y avait des notions qu'on ne connaissait pas, le report sur pied tout ça. »

« Aller à la rencontre de l'éleveur est enrichissant dans le sens où il nous parle de son expérience sur la conduite des prairies... C'était un travail de groupe qui a créé des liens. Nous en sommes tous fiers. »

**Bérénice**

« Qu'on aille plus loin que la conduite du troupeau, ça ça m'a plu, qu'on parle aussi de l'intérêt pour l'apiculteur, et aussi du fait que toutes ces plantes ça fait un goût différent pour la viande, pour le lait. »

« C'est une expérience qui a permis d'échanger avec des agriculteurs et de comparer leurs pratiques. Le concours permet également de faire le lien entre les connaissances techniques vues en cours et les pratiques agro-écologiques des exploitants. »

**Thibault**



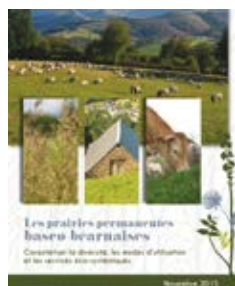
© Vesoul-Agrocampus



# LE CONCOURS, UTILISÉ ET VALORISÉ PAR LES ÉLEVEURS

Au-delà du concours, les éleveurs impulsent des actions collectives ou individuelles au sein de leur territoire autour des prairies et parcours. Les structures locales organisatrices du concours sont également partie prenante dans l'accompagnement de ces démarches.

Quelques exemples et témoignages illustrent cette dynamique générée autour du concours.



« Les concours prairies fleuries ont permis de faire émerger une grille de plantes d'intérêt qui permettent de qualifier une prairie du point de vue de sa diversité botanique »

#### Guide des prairies Basco-béarnaises

Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques - Novembre 2015



« Le concours vise à valoriser le travail des femmes et des hommes qui exploitent, entretiennent et valorisent des milieux ouverts herbacés riches en espèces »

#### Guide technique de reconnaissance des prairies de l'AOP Fin Gras du Mézenc

Conservatoire botanique national du Massif central - 2017



« Le concours permet de proposer un autre regard sur l'agriculture. Souvent accusés de la dégradation de l'environnement, les agriculteurs s'avèrent aussi d'importants gestionnaires de la nature et du paysage par leur travail d'entretien des prairies naturelles et de leur environnement »

#### Plaquette Prairies Fleuries

PNR Normandie Maine - 2016



« Maintenir dans nos vallées, une agriculture de montagne dynamique qui nous offre des prairies et des paysages de qualité et de bons produits locaux, est un objectif commun à nos deux Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche et de la Vallée de Villé depuis plus de 30 ans »

#### Exposition sur le concours 2014-2016

Communautés de communes des Vallées de la Bruche et de Villé, Chambre d'agriculture d'Alsace - 2016



« L'objectif principal reste bien sûr que ces prairies aient un but agricole et qu'elles soient intégrées à part entière dans l'alimentation du troupeau »

#### Journal des Prairies Fleuries

ADASEA du Gers - 2017

Côté vidéos, de nombreux films promeuvent le concours au niveau national mais surtout au niveau local, comme démonstration directe du rôle primordial des éleveurs dans la gestion des prairies et parcours.

Retrouvez tous les documents et les vidéos, en scannant le code ci-contre ou en vous rendant sur [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)

Scannez et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'App Unitag gratuite sur [itunes.apple.com](http://itunes.apple.com) ou [play.google.com](http://play.google.com)





# EXPÉRIENCES D'ÉLEVEURS

## le concours utilisé comme tremplin

En 2014, André DUPRÉ, agriculteur à Novilard, a remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours des prairies fleuries sur le territoire Natura 2000 des Étangs et Vallées du Territoire de Belfort, co-organisé par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort et le Conseil départemental. Pour lui, ce concours, c'est avant tout une façon de créer du lien avec les consommateurs, de parler de ses pratiques et de son engagement en faveur de l'environnement. Producteur de lait standard et de viande bovine, ne pratiquant pas la vente directe, ce n'était pourtant pas gagné d'avance ! Voici son témoignage.

« En 2014, lorsque le Département et la Chambre d'agriculture m'ont proposé de réaliser un portrait-vidéo, dans le cadre de l'exposition « Portraits d'agriculteurs » de la Maison Départementale de l'Environnement, j'ai tout de suite accepté. Je venais tout juste de participer au concours des prairies fleuries, et naturellement, j'ai choisi de mettre en valeur la richesse de mes prairies permanentes et les pratiques que je mets en œuvre

## André DUPRÉ

Lauréat local en 2014

*pour les préserver. C'est important pour moi d'avoir de la reconnaissance dans mon travail. Ce portrait, réalisé par Benoît Facchi, faisait partie d'une exposition dédiée à l'alimentation et l'agriculture, qui a accueilli plusieurs dizaines de milliers de visiteurs pendant 3 ans. La répercussion de toute cette démarche est un véritable moteur, cela crée du lien social avec les gens, dans mon village, mais aussi ailleurs ».*

En juin dernier, André DUPRÉ a poursuivi cette démarche en accueillant sur sa ferme le rallye des prairies fleuries, organisé par le Conseil départemental du Territoire de Belfort, en lien avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90. Cette randonnée ludique et parsemée d'énigmes à résoudre, s'est déroulée au cœur de la prairie lauréate du concours 2014. Elle a permis aux participants d'observer direc-



© Benoît FACCHI

tement sur le terrain le fruit du travail de l'exploitant : une incroyable diversité de plantes et un bruissement intense révélant la présence de nombreux insectes. Les participants, petits et grands, ont appris à reconnaître quelques plantes à fleurs caractéristiques des prairies fleuries, et ont découvert les espèces animales hébergées dans ces parcelles (papillons, insectes...). Encore une occasion pour André DUPRÉ de témoigner de ses pratiques et d'échanger avec le grand public ! ●

Retrouvez la vidéo réalisée le jour du rallye des prairies fleuries au lien suivant :



11

## Sandrine GOUAT

Lauréate nationale en 2015

« Je me suis inscrite au concours des prairies fleuries sur le Territoire de Belfort en 2015. Ce n'était pas la 1<sup>ère</sup> année que la Chambre d'agriculture Doubs Territoire de Belfort et le Conseil départemental organisaient ce concours. J'étais curieuse d'en savoir plus et je n'ai pas regretté mon choix ! J'ai reçu le premier prix national d'excellence agro-écologique, pour ma prairie de fauche située à Auxelles-Bas. Le jury a apprécié mon investissement en faveur de la réouverture des milieux et de l'entretien des espaces agro-pastoraux, avec ce double objectif d'autonomie fourragère et de maintien de milieux ouverts. J'essaie au maximum d'adapter mes pratiques au contexte environnemental. Pour moi, c'est important de préserver les espaces naturels et de contribuer à l'entretien des paysages. Et tout ça, j'ai envie de le transmettre aux enfants qui viennent visiter ma ferme pédagogique ! Mais l'aventure des prairies fleuries ne s'est pas arrêtée là. L'année suivante, j'ai présidé le concours local, c'était très enrichissant d'être « de l'autre côté ». Je me rappelle que le choix final du lauréat avait fait l'objet d'une



© Benoît FACCHI

longue discussion très intéressante entre les différents membres du jury. Au final, nous avons dû faire le bon choix, car Yannick Bonnaque, notre lauréat 2016, a reçu le 3<sup>ème</sup> prix d'excellence agro-écologique pour sa prairie de fauche au niveau national. On a de belles prairies dans le Territoire de Belfort ! En parallèle, dans le cadre de mon activité de ferme pédagogique, j'ai réfléchi à la création d'un atelier « prairies fleuries ». Même

*si j'abordais déjà la question des fourrages pour l'alimentation avec les enfants, cette expérience m'a donnée des clés pour aller plus loin et faire le lien entre pratiques et biodiversité. Depuis 2 ans, je les emmène voir de plus près ce qu'il y a dans une prairie. Chaque enfant doit cueillir 2 plantes différentes, ensuite on met en commun, et je leur dis comment elles s'appellent et à quoi elles servent. Certaines ont des vertus thérapeutiques pour le troupeau ou pour nous, d'autres peuvent être utilisées pour faire de la tisane, d'autres encore sont à la base de l'alimentation du troupeau. À la fin, les enfants repartent avec un herbier collectif, qu'ils ramènent à l'école. Ce que je retiens également de cette expérience, c'est la répercussion que cette récompense a eue auprès des gens. Je m'étonne toujours que, 2 ans après, les gens m'en parlent encore ; « elle a gagné le concours des prairies fleuries ! ». Et ça fait toujours plaisir ! » ●*

Sandrine GOUAT et André DUPRÉ, ont fait l'objet d'un portrait-vidéo, disponible sur la plateforme « les agriculteurs face à la ville ».



Témoignages recueillis par Isatine EUGENE - Chambre interdépartementale du Doubs - Territoire de Belfort et Cécile GUILLAUMIN - Conseil Départemental Territoire de Belfort



Extrait des fiches de notation du concours

## LISTE DE PLANTES INDICATRICES DE LA DIVERSITÉ DES PARCELLES

La liste de plantes indicatrices permet d'évaluer facilement le niveau de diversité des parcelles (au moins 4 plantes indicatrices sont repérées dans chaque tiers de la parcelle, en excluant les bords). Les observations de la végétation sont réalisées à l'intérieur de la parcelle, le long d'une diagonale. Ce ne sont pas des plantes prises une à une, mais bien un mélange d'espèces qui confère à la végétation des propriétés agro-écologiques.

L'observation de l'abondance des espèces permet d'aller plus loin dans l'expertise. Si la parcelle est hétérogène, le jury adapte la visite de façon à juger de la diversité du fourrage.

| Prairies                                                                                                                                    |                                                                                                                                  |                                                                                                                                     |                                                                                                                             |                                                                                                                                 |                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tendances prairies humides ou fraîches                                                                                                      |                                                                                                                                  |                                                                                                                                     | Tendances pelouses                                                                                                          |                                                                                                                                 |                                                                                                                                             |
| <br>Laïches, luzules,<br>joncs et scirpes<br>1 2 3         | <br>Liondents, épervières<br>et crépis<br>1 2 3 | <br>Trèfles<br>1 2 3                               | <br>Gaillets<br>1 2 3                     | <br>Achillées<br>1 2 3                       | <br>Thyms, serpolets,<br>sarriettes et lavandes<br>1 2 3 |
| <br>Myosotis<br>1 2 3                                      | <br>Petites oseilles<br>1 2 3                   | <br>Centaurées et<br>serratules<br>1 2 3           | <br>Geraniums<br>1 2 3                    | <br>Grande marguerite<br>1 2 3               | <br>Orchidées et œillets<br>1 2 3                        |
| <br>Saxifrage granulée et<br>cardamine des prés<br>1 2 3 | <br>Lotiers<br>1 2 3                          | <br>Gesses, vesces et<br>luzernes<br>1 2 3       | <br>Sainfoins<br>1 2 3                  | <br>Sauges<br>1 2 3                        | <br>Arnica<br>1 2 3                                    |
| <br>Renouée bistorte et<br>menthes<br>1 2 3              | <br>Silènes<br>1 2 3                          | <br>Knauties, scabieuses<br>et succises<br>1 2 3 | <br>Salsifis et<br>scorsonères<br>1 2 3 | <br>Anthyllides ou<br>vulnéraires<br>1 2 3 | <br>Astragales, hippocrépis<br>et coronilles<br>1 2 3  |
| <br>Fenouils, carums et<br>angéliques<br>1 2 3           | <br>Pimprenelles et<br>sanguisorbes<br>1 2 3  | <br>Campanules<br>1 2 3                          | <br>Rhinanthès<br>1 2 3                 | <br>Hélianthèmes et<br>fumanas<br>1 2 3    | <br>Polygales<br>1 2 3                                 |
| <br>Raiponces<br>1 2 3                                   | <br>Narcisses, jonquilles<br>1 2 3            | <br>Genêts<br>gazonnants<br>1 2 3                | <br>Lins<br>1 2 3                       | <br>Limoniums ou<br>saladelles<br>1 2 3    | <br>Chlores et petites<br>centaurées<br>1 2 3          |



Plantes réputées de bonne  
valeur aromatique ou pour la  
santé du bétail, **légumineuses**



Plantes réputées de bonne  
valeur pour l'apiculture  
(pollen ou nectar)



Plantes généralement  
incapables de supporter  
l'azote ou des utilisations  
précoces et fréquentes



Plantes dont l'abondance  
indique un problème de  
renouvellement de la  
végétation



# Territoires et organisateurs du concours 2019

Ces territoires se sont inscrits en fin d'année 2017. Ils sont en train de « recruter » les éleveurs candidats et d'organiser leur futur jury. Ils réaliseront leur concours local au printemps 2018, et désigneront leurs lauréats locaux à l'issue des délibérations des jurys.

Le jury national se réunira quant à lui en février 2019 et la remise des prix nationale consacrera pour chaque catégorie ouverte, les lauréats nationaux à l'occasion du Salon international de l'agriculture de 2019.

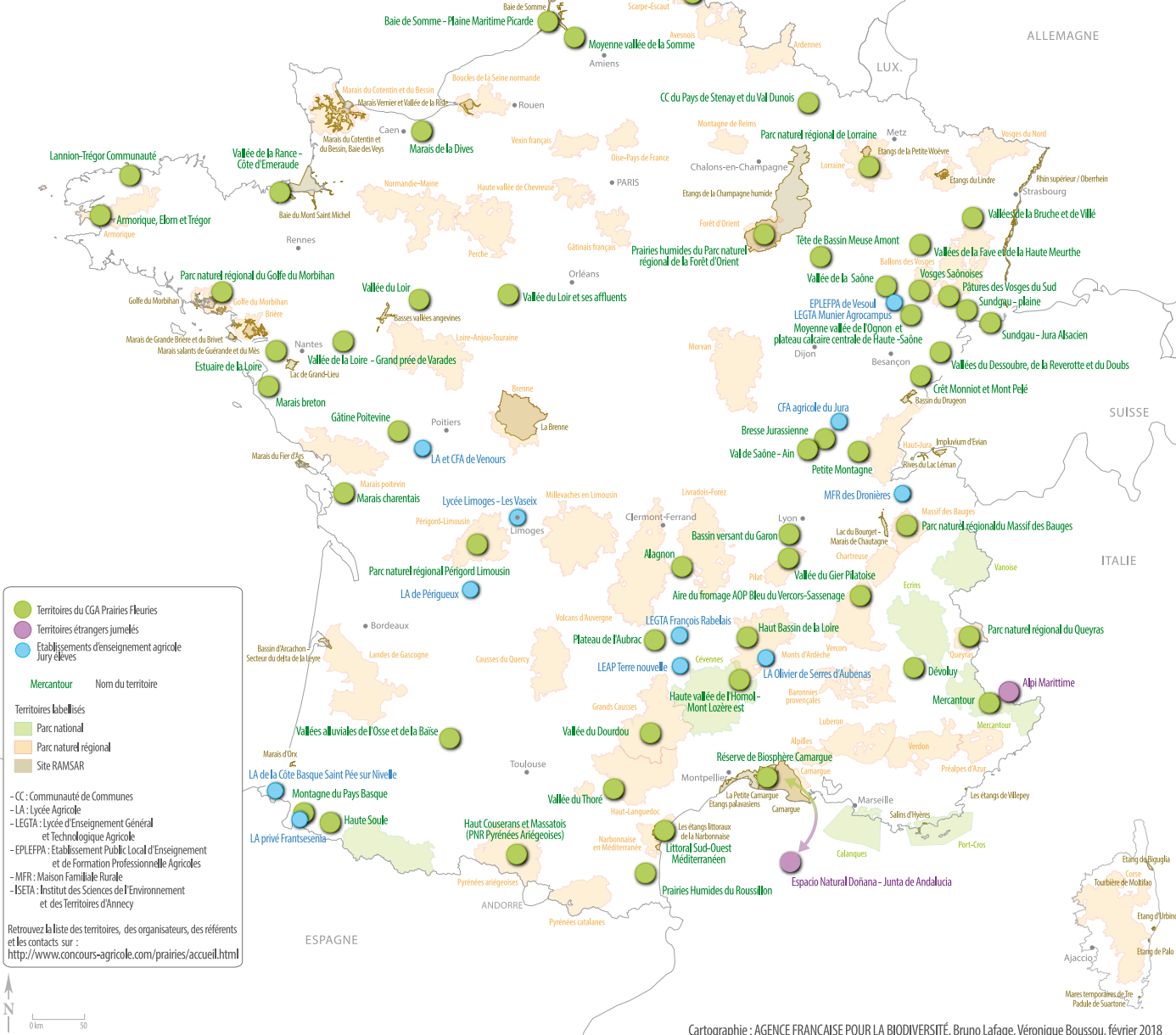
| TERRITOIRE                                             | ORGANISATEURS                                                                   | CONTACTS ANIMATEURS                                                                      |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aire du fromage AOP Bleu du Vercors-Sassenage          | PNR du Vercors                                                                  | LANGLOIS Jean-Luc<br>jean-luc.langlois@pnr-vercors.fr / 04 76 94 38 05                   |
|                                                        | Syndicat Interprofessionnel du Bleu du Vercors-Sassenage (SIVER)                |                                                                                          |
| Alagnon                                                | Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL) | OLAGNOL David<br>alagnon.agricole@orange.fr / 04 71 23 19 84                             |
|                                                        |                                                                                 | PONSONNAILLE Guillaume<br>alagnondorange.fr                                              |
| Alpi Maritime-Mercantour                               | Parc Européen/ Parco Europeo Alpi Maritime Mercantour                           | ASSMANN Clémentine<br>clementine.assmann@mercantour-parcnational.fr / 06 20 38 67 29     |
|                                                        |                                                                                 | TRUCHI Yvette<br>yvette.truchi@mercantour-parcnational.fr / 09 67 84 64 03               |
| Armorique, Elorn et Trégor                             | PNR d'Armorique                                                                 | GUILLON Louis-Marie<br>louis-marie.guillon@pnr-armorique.fr / 02 98 81 16 41             |
|                                                        | SB Elorn                                                                        | LE GAC Nolwenn<br>nolwenn.legac@bassin-elorn.fr / 02 98 25 93 51                         |
|                                                        | SM Trégor Morlaix                                                               | SALAUN Paul<br>refagricole@syndicat-tregor.fr / 02 98 15 15 15                           |
|                                                        | CA 29                                                                           | PHILIPPE Marie Hélène<br>marie-helene.philippe@bretagne.chambagri.fr / 02 98 52 49 42    |
| Baie de Somme - plaine maritime picarde                | Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard                              | DUFOUR Yann<br>yanndufour@baiedesomme.fr                                                 |
|                                                        |                                                                                 | FRANQUIN Matthieu<br>matthieufanquin@baiedesomme.fr / 03 22 31 79 30                     |
| Bassin versant du Garon                                | CEN Rhône-Alpes                                                                 | CATON Christelle<br>christelle.caton@despaces-naturels.fr / 04 72 31 84 50               |
| Bresse jurassienne                                     | CA du Jura                                                                      | DUCEATZ-RODET Christelle<br>christelle.duceatz-rodett@jura.chambagri.fr / 03 84 35 14 38 |
|                                                        |                                                                                 | BESANCON Julie<br>natura2000.cpiebj@free.fr / 03 84 85 18 04                             |
| Communauté de communes du Pays de Stenay et Val Dunois | CC du Pays de Stenay et du Val Dunois                                           | MOSRIN Margot<br>nature.climat.ccsstenay@gmail.com                                       |
|                                                        |                                                                                 | REYNÉ Marie<br>eau-natural@ccstenaydun.fr / 03 29 80 31 81                               |
| Crêt Monnot et Mont Pelé                               | Syndicat mixte de la Loue                                                       | CRETIN Emmanuel<br>SMIX.LOUE@wanadoo.fr / 03 81 57 21 55                                 |
|                                                        |                                                                                 | KERDONCUFF Marie<br>mkerdoncuff@agrigardons.com / 03 81 65 07 62                         |
| Dévoluy                                                | CA des Hautes-Alpes                                                             | DUBIEN Aurélie<br>aurelie.dubien@hautes-alpes.chambagri.fr / 04 92 52 53 24              |
| Estuaire de la Loire                                   | CA Pays de la Loire                                                             | LANNUZEL Agnès<br>agnes.lannuzel@pl.chambagri.fr / 02 53 46 62 66                        |
| Gâtine Poitevine                                       | CPIE de Gâtine Poitevine                                                        | BENAY Anthony<br>anthony@cpie79.fr / 05 49 69 01 44                                      |
| Haut Bassin de la Loire                                | CA de l'Ardeche                                                                 | BEILLON Nicolas<br>nicolas.beillon@ardeche.chambagri.fr / 04 75 20 28 00                 |
| Haut Couserans et Massatots (PNR Pyrénées Ariégeoises) | PNR des Pyrénées Ariégeoises                                                    | AIT EL MEKKI Julien<br>j.aitelmeikki@hautes-pyrenees-ariegeoises.fr / 05 61 02 71 69     |
| Haute Soule                                            | CA des Pyrénées Atlantiques                                                     | ARRANZ Jean-Marc<br>jm.arranz@pa.chambagri.fr / 07 77 34 38 69                           |
|                                                        |                                                                                 | MAREAUX Marie-Claude<br>mc.mareaux@pa.chambagri.fr / 05 59 80 69 92                      |
| Haute vallée de la Cèze Mont Lozère Est                | PN des Cévennes                                                                 | BATY Stéphane<br>stephane.baty@cevennes-parcnational.fr / 04 66 61 29 40                 |
| Lannion-Trégor Communauté                              | Lannion-Trégor communauté                                                       | PRIGENT Véronique<br>veronique.prigent@lannion-tregor.com / 02 96 05 09 27               |
| Marais breton                                          | CA Pays de Loire                                                                | GRANGER Emilie<br>emilie.granger@pl.chambagri.fr / 02 51 36 84 71                        |
| Littoral Sud-Ouest Méditerranéen                       | PNR de la Narbonnaise en Méditerranée                                           | CHING Jade<br>j.ching@pnrnm.fr / 04 68 44 17 65                                          |
|                                                        | Syndicat Rivage                                                                 | ROBERT Julien<br>julien.robert@mairie-leucate.fr / 04 68 40 51 08                        |
| Marais charentais                                      | Communauté d'Agglomération Rochefort Ocean                                      | RABIN Iéna<br>l.rabin@agglomeration-rochefortocean.fr / 05 48 82 81 14                   |
|                                                        | Unité expérimentale INRA Saint Laurent de la Prée                               | KERNEIS Eric<br>eric.kerneis@inra.fr / 05 46 82 10 54                                    |
| Marais de la Dives                                     | Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature        | BENOIST Julien<br>julien.benoist@crepan.org / 02 31 38 25 60                             |
| Montagne du Pays Basque                                | Euskal Herriko Laborantza Ganbara                                               | CAVAILLES Guillaume<br>guillaume@ehlgai.org / 05 59 37 18 82                             |
|                                                        | Commission Syndicale du Pays de Cize                                            | CHOMARD Emilie<br>emiliechomard@docobcize@orange.fr / 05 59 37 01 26                     |
|                                                        | Commission Syndicale de la Vallée de Baïgorry                                   | VILARELLE Marine<br>mvilarelle.csvb@orange.fr / 05 59 37 89 39                           |
|                                                        | Syndicat Mixte du bassin versant de la Nive                                     | ARZAK Aritz<br>a.arzak@smvbn.fr / 05 59 93 46 46                                         |
| Moyenne Vallée de la Somme                             | CA de la Somme                                                                  | VERHAEGHE Eleonore<br>e.verhaeghe@la-somme.chambagri.fr / 03 22 33 69 71                 |

|                                                                         |                                                                                               |                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Moyenne vallée de l'Ognon et plateau calcaire central de Haute Saône    | CA de Haute Saône                                                                             | DELHON Michel<br>michel.delhon@haute-saone.chambagri.fr / 03 84 77 14 65         |
|                                                                         | Association Prairies Dor (GIEE)                                                               | ETIGNARD Yves<br>yves.etignard@orange.fr                                         |
| PNR du Massif des Bauges                                                | PNR du massif des Bauges                                                                      | PANTALACCI Mathilde<br>m.pantalacci@parcdesbauges.com / 04 79 54 97 70           |
|                                                                         |                                                                                               | STUCKER Audrey<br>a.stucker@parcdesbauges.com / 04 79 54 97 56                   |
| PNR Périgord Limousin                                                   | PNR Périgord Limousin                                                                         | SIX Arnaud<br>a.six@pnrlpl.com / 05 53 55 36 00                                  |
| PNR de Lorraine                                                         | PNR de Lorraine                                                                               | HUSSE Sébastien<br>sebastien.husse@pnr-lorraine.com / 07 87 47 65 17             |
| PNR des Caps et Marais d'Opale                                          | PNR des Caps et Marais d'Opale                                                                | BOUTIN Mathieu<br>mboutin@parc-opale.fr                                          |
|                                                                         |                                                                                               | BISSEY Marc<br>mbissey@parc-opale.fr / 03 21 87 90 90                            |
| PNR du Golfe du Morbihan                                                | PNR du Golfe du Morbihan                                                                      | GIRAUD Sophie<br>sophie.giraud@golfe-morbihan.bzh / 02 97 62 75 22               |
| PNR du Queyras                                                          | PNR du Queyras                                                                                | BLETTERIE Xavier<br>x.bletterie@pnr-queyras.fr / 04 92 46 88 20                  |
| Parc naturel transfrontalier du Hainaut                                 | PNR Scarpe-Escaut                                                                             | DLUGON Aurore<br>a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr / 03 27 19 19 70                  |
| Pâtures des Vosges du Sud                                               | CIA Doubs - Territoire de Belfort                                                             | EUGENE Isaline<br>ieugene@agri.doubs.com / 03 84 46 61 50                        |
|                                                                         | Conseil Départemental du Territoire de Belfort                                                | GUILLAUMIN Cécile<br>cecile.guillaumin@territoiredelbelfort.fr / 03 84 90 94 59  |
| Petite Montagne                                                         | CA du Jura                                                                                    | DUCEATZ-RODET Christelle<br>somchit.manivong@jura.chambagri.fr / 03 84 35 14 38  |
| Plateau de l'Aubrac : communes de Brion, Grandvals et Recoules d'Aubrac | PNR de l'Aubrac                                                                               | HERAULT Etienne<br>e.herauld@projet-pnr-aubrac.fr / 05 65 48 19 11               |
|                                                                         | Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac                                          | TRAUCHESSÉ Gilles<br>commaubrac@clozere@live.fr / 07 87 60 49 31                 |
|                                                                         | COPAGE                                                                                        | COLIN Anne<br>anne.colin@lozere.chambagri.fr / 04 66 65 62 00                    |
| Prairies humides du PNR de la Forêt d'Orient                            | PNR de la Forêt d'Orient                                                                      | MATHIEU Christine<br>agri.environment@pnrfrio.org / 03 25 40 04 15               |
| Prairies humides du Roussillon                                          | CA des Pyrénées-Orientales                                                                    | ROUQUETTE Anne<br>a.rouquette@pyrenees-orientales.chambagri.fr / 04 68 35 97 65  |
|                                                                         | CEN LR                                                                                        | BOUTELLOUP Romain<br>romain.bouteloup@cenlr.org / 06 15 28 16 23                 |
| Réserve de Biosphère Camargue et de Doñana                              | PNR de Camargue et le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise | BONTON Nicolas<br>nicolasbonton@camarguegardoise.com / 04 66 73 52 05            |
| Sundgau - Jura alsacien                                                 | CA d'Alsace                                                                                   | ROY Frédéric<br>f.roy@alsace.chambagri.fr / 03 89 20 98 03                       |
|                                                                         | Communauté de Communes Sundgau                                                                | STREHLER Jean Francois<br>j.strehler@alsace.chambagri.fr / 03 89 08 97 60        |
| Sundgau - plaine                                                        | CA d'Alsace                                                                                   | LABELLE Anita<br>a.labelle@cc-sundgau.fr / 03 89 08 88 90                        |
|                                                                         |                                                                                               | ROY Frédéric<br>f.roy@alsace.chambagri.fr / 03 89 20 98 03                       |
|                                                                         |                                                                                               | STREHLER Jean Francois<br>j.strehler@alsace.chambagri.fr / 03 89 08 97 60        |
|                                                                         | Communauté de communes Sundgau                                                                | LABELLE Anita<br>a.labelle@cc-sundgau.fr / 03 89 08 88 90                        |
| Tête de Bassin Meuse Amont                                              | CA de la Haute-Marne                                                                          | LECREUX Camille<br>clecreux@haute-marne.chambagri.fr / 03 25 35 03 93            |
| Val de Loire                                                            | CA de Saône et Loire                                                                          | DURY Bertrand<br>bdury@stl.chambagri.fr / 03 85 29 55 64                         |
|                                                                         |                                                                                               | SALVI Fabienne<br>fsalvi@stl.chambagri.fr / 03 85 29 56 39                       |
| Val de Saône - Ain                                                      | CA de l'Ain                                                                                   | CONTET Jean-Marc<br>jean-marc.contet@ain.chambagri.fr / 04 74 45 67 20           |
|                                                                         |                                                                                               | ZANATTA Julien<br>julien.zanatta@ain.chambagri.fr / 04 81 51 00 54               |
| Vallée de la Loire - Grand pré de Varades                               | CEN des Pays de la Loire                                                                      | GENERAL Emilie<br>e.general@cenpaysdelaloire.fr / 02 28 20 51 63                 |
| Vallée de la Rance Côte d'Emeraude                                      | COEUR Emeraude                                                                                | CHAPON Antonin<br>antonin.chapon@coeur-meraudie.org                              |
|                                                                         |                                                                                               | VERGER Anne-Cécile<br>anne-cecile.verger@coeur-meraudie.org / 02 96 82 31 78     |
| Vallée de la Saône                                                      | EPTB Saône et Doubs                                                                           | BLONDEL Guillaume<br>guillaume.blondel@eptb-saone-doubs.fr / 03 84 96 07 49      |
| Vallée du Dourdou                                                       | PNR des Grands Causses                                                                        | JACOB Laure<br>laure.jacob@parc-grands-causses.fr / 05 65 61 43 60               |
| Vallée du Gier Pilatoise                                                | PNR du Pilat                                                                                  | CHAMPAILLER Caroline<br>champailler@parc-naturel-pilat.fr / 04 74 87 52 01       |
|                                                                         | Communauté Urbaine de Saint Etienne Métropole                                                 | QUITTARD Nicolas<br>nicolas.quittard@saint-etienne-metropole.fr / 04 77 53 73 43 |
| Vallées de la Fave et de la Haute Meurthe                               | CA des Vosges                                                                                 | GODFROY Damien<br>damien.godfroy@vosges.chambagri.fr / 03 29 29 23 06            |
|                                                                         | PNR des Ballons des Vosges                                                                    | BOURBIER Julien<br>j.bourbier@parc-ballons-vosges.fr / 03 89 77 90 34            |
|                                                                         | PETR du Pays de la Déodat                                                                     | BARRIER Pauline<br>pbarrier@deodat.fr / 03 29 56 92 99                           |
| Vallée du Loir                                                          | CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir                                                          | BANASIAK Marek<br>mbanasia@cpie72.fr / 02 43 45 64 74                            |
| Vallée du Loir et ses affluents                                         | Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement                         | POUMAILLOUX Aurélie<br>aurelie.poumaillox@cdpne.org / 02 54 51 56 70             |
|                                                                         | CA du Loir-et-Cher                                                                            | DUJARDIN Celia<br>celia.dujardin@loir-et-cher.chambagri.fr / 02 54 55 20 16      |
| Vallée du Thoré                                                         | PNR du Haut Languedoc                                                                         | JOUBERT Laurie<br>agriculture@parc-haut-languedoc.fr / 04 67 97 38 22            |
| Vallées alluviales de l'Osse et de la Baise                             | ADASEA du Gers                                                                                | LEMOUZY Claire<br>claire.lemouzy@adasea.net / 05 62 61 79 50                     |
| Vallées de la Bruche et de Villé                                        | CA d'Alsace                                                                                   | ROY Frédéric<br>f.roy@alsace.chambagri.fr / 03 89 20 98 03                       |
|                                                                         | Communauté de communes de la vallée de la Bruche                                              | REMY Prescillia<br>p.remy@alsace.chambagri.fr / 03 88 97 08 94                   |
|                                                                         | Communauté de communes de la vallée de Villé                                                  | LAUMOND Jean-Sébastien<br>js.laumont@valleedelabruche.fr / 03 88 97 86 20        |
|                                                                         |                                                                                               | FROELICHER Thierry<br>thierry.froelicher@ville.fr / 03 88 58 91 67               |
| Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs                       | Syndicat Mixte d'Aménagement du Dessoubre                                                     | HAGIMONT Aurélien<br>ahagimont@smix-dessoubre.fr / 03 81 64 33 64                |
| Vosges Saônoises                                                        | CA de Haute Saône                                                                             | GARRET Pascale<br>pascale.garret@haute-saone.chambagri.fr / 03 84 77 14 63       |



# TERRITOIRES ENGAGÉS DANS LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES – PRAIRIES ET PARCOURS 2019

## LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉS DANS LE CONCOURS DES JEUNES JURÉS



Pour sa prochaine édition, le CGA des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours se déroulera sur 55 territoires en France, dont 3 sont jumelés avec un territoire étranger.

Les jurys locaux parcourront les parcelles de plusieurs centaines de candidats et désigneront, dans chaque catégorie un lauréat qui sera qualifié pour le concours national.

Tous les éleveurs ayant une parcelle éligible sur l'un de ces territoires peuvent se porter candidat. Seuls les exploitants ayant leur siège social en France sont éligibles au niveau national, mais ils peuvent être primés au niveau local.

Sur le terrain, l'organisation est souvent multi-partenaire. Seront impliquées en 2019, 55 structures organisatrices et 31 structures coorganisatrices partenaires. Certaines organisent le concours sur 2 ou 3 territoires différents. Seront impliqués côté organisateurs cette année :

- 16 Parcs naturels régionaux et 2 Parcs nationaux
- 15 Chambres d'agriculture (3 organisent le concours sur plusieurs territoires)
- 8 Collectivités territoriales et assimilées
- 7 Associations environnementales ou de développement agricole
- 3 Conservatoires d'espaces naturels

Propriétaires :



Concours organisé par :



En partenariat avec :

